

Préparer et conduire un entretien d'accompagnement et analyser sa pratique. Les techniques d'explicitation.

8 et 9 mars 2022

Enjeux et objectif global :

Permettre aux CIP de mener un entretien d'accompagnement de façon structurée afin de faire avancer le salarié dans son parcours d'insertion.

Public concerné :

Conseillers en Insertion Professionnelle en SIAE.

Pré requis : aucun.

Objectifs pédagogiques :

A l'issue de la formation, les participants seront capables :

- Préparer l'entretien.
- Structurer l'entretien et en fixer le ou les objectifs.
- Mener l'entretien en appliquant les techniques d'entretien.
- Utiliser les techniques d'explicitation pour permettre au salarié la verbalisation des difficultés rencontrées.
- Analyser sa pratique.

Méthodes mobilisées :

- Active et participative.
- Etudes de cas, exercices pratiques.
- Simulations d'entretien et mises en situation.
- Echanges de pratiques.

Modalités d'évaluation/Validation :

- A la fin de la formation, synthèse orale en fin de formation pour évaluation en présence du formateur.
- Complétée par une évaluation de la formation et auto-évaluation à chaud effectuées par les stagiaires via un questionnaire d'évaluation.
- Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation.

Intervenant : Françoise MOREAU, formatrice consultante dans le champ de la formation et de l'insertion depuis 20 ans.

DEROULE DES JOURNEES ET CONTENU DE LA FORMATION

- Accueil des participants.
- Présentation du programme de la journée.
- Tour de table - revue des attentes des participants - positionnement.

Jour 1

Séquence 1 :

- Les différents types d'entretien.
- Les techniques d'entretien.

Pause

Séquence 2 :

- Préparer l'entretien : fixer l'objectif, prévoir le déroulement et le contenu de l'entretien.
- Préparer la grille d'entretien.
- Structurer l'entretien : définir les différentes étapes.

Pause déjeuner

Séquence 3 :

- Définir un plan d'action contractualisé.
- Conclure l'entretien.

Pause

Séquence 4 :

- Les bases méthodologiques pour analyser sa pratique.
- Synthèse de la journée.

Jour 2

Séquence 1 :

- L'entretien d'explicitation.
- Ses objectifs.
- Ses spécificités.

Séquence 2 :

- Les différentes techniques d'explicitation utilisables dans l'entretien d'accompagnement.

Pause

Séquence 3 :

- Les techniques à mettre en œuvre pour faciliter la verbalisation et le repérage par le salarié de ses atouts et de ses freins.

Pause Déjeuner

Séquence 4 :

- Simulations d'entretien.
- Analyser sa pratique et debriefing à la suite de chaque simulation.

Pause

Séquence 5 :

- Faire un compte-rendu d'entretien.
- Faire la synthèse d'un entretien.

<i>Dates de la formation</i>	8 et 9 mars 2022
<i>Délais d'inscription</i>	Inscription possible jusqu'à 48h avant le démarrage de la formation sous réserve de places disponibles
<i>Effectif</i>	8 à 12 participants *
<i>Mode opératoire</i>	<input checked="" type="checkbox"/> Présentiel – <input type="checkbox"/> Distanciel – <input type="checkbox"/> Mixte Si compte tenu du contexte sanitaire actuel, la formation ne pouvait pas se tenir en présentiel, elle aura lieu en distanciel.
<i>Lieu de formation</i>	LA FEDERATION DES ENTREPRISES D'INSERTION ILE DE FRANCE 12 rue de la Lune 75002 PARIS (M° Bonne Nouvelle)
<i>Accessibilité</i>	Nos locaux ne sont pas accessibles aux personnes à mobilité réduite. N'hésitez pas à nous contacter pour envisager des modalités de formation adaptées Egalement, si vous avez des besoins spécifiques en termes pratique, logistique, pédagogique ...
<i>Contact</i>	contact.idf@lesentreprisesdinsertion.org 01 42 36 02 35
<i>Nombre de jours</i>	2 jours
<i>Horaire journalier</i>	7 heures
<i>Coût net de la formation</i>	380 € / stagiaire pour les adhérents à la fédération des entreprises d'insertion Ile de France
	480 € / stagiaire pour les non adhérents à la fédération des entreprises d'insertion Ile de France
<i>Numéro de l'organisme de formation</i>	11752664275
<i>ID Data dock : 0040448</i>	CERTIFICAT QUALIOPI : FRCM21629
<i>SIRET de l'organisme de formation</i>	332 712 603 00064

** L'Organisme de formation se réserve le droit d'annuler ou de reporter une formation, notamment lorsque le nombre de participants à cette formation est jugé pédagogiquement inapproprié et d'en informer l'entreprise et les stagiaires au plus tard 7 jours calendaires avant la date de la formation.*